

Conduites techniques des cultures – **Juillet 2023** Fiche de conseil collectif

*La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le n°IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
Le conseil phytosanitaire des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté est couvert par le contrat responsabilité civile qui porte le n° 72382940R/0010.*



Culture du seigle en zone allaitante d'élevage

Avantages	Limites
<ul style="list-style-type: none"> céréale très rustique, supporte les sols froids, acides, pauvres et superficiels bonne production de paille de qualité capacité à être cultivée en 2^{ème} paille, car elle n'est pas sensible au piétin verse et tolérante au piétin échaudage forte capacité de tallage et d'étouffement des adventices qui permet souvent de s'affranchir de l'usage des herbicides intéressant en conduite extensive ou bio valeur alimentaire proche du blé pour les bovins 	<ul style="list-style-type: none"> rendement en grain limité et mauvaise réponse à l'intensification sensible à l'excès d'eau comme l'orge d'hiver sensible à la verse pour la vente s'assurer des débouchés

Date de semis

Le seigle est la céréale la plus résistante au froid. Espèce tardive à la montaison, il n'y a pas de risques à semer tôt, avec l'objectif d'atteindre au moins 3 feuilles

avant les grands froids.

Les semis doivent être réalisés entre le **20 septembre et la mi-octobre (un peu avant l'orge d'hiver)**.

Densité de semis et traitement de semences

Le seigle classique se sème aux mêmes densités que le triticale, par contre les variétés hybrides qui tallent beaucoup plus sont semées beaucoup plus clair.

Le traitement de semence doit protéger contre le charbon nu. En semence fermière (uniquement les variétés classiques), traiter par exemple avec CELEST NET 0,2 l/q ou REDIGO 0,1 l/q.

	Seigle lignée	Seigle hybride
20 au 30 septembre	180 grains/m ²	150 grains/m ²
1er au 10 octobre	220 grains/m ²	180 grains/m ²
10 au 20 octobre	280 grains/m ²	200 grains/m ²

Variétés

Les variétés hybrides ont permis d'augmenter la productivité et la résistance à la verse.

Variété	Inscription	Précocité à l'épiaison	Hauteur	Verse	Rouille brune
D KANTER	PL- 2021	Ultra précoce	Haute	Assez peu sensible	Peu sensible
D RUBIN (lignée)	PL 2013	Ultra précoce	Haute	Peu sensible	Peu sensible
KWS BERADO (hybride)	2019	Précoce	Haute à très	Peu sensible	Très peu sensible
KWS JETHRO (hybride)	PL 2016	½ précoce	Haute à très	Peu sensible	Peu sensible
KWS ROTOR (hybride)	2021	Très précoce	Haute à très	Peu sensible	Assez peu sensible
KWS SERAFINO (hybride)	PL 2017	Ultra précoce	Moyen	Assez résistant	Assez résistant
KWS TREBIANO (hybride)	2019	Ultra précoce	Très haute	Assez peu sensible	Peu sensible
KWS TUTOR (hybride)	2021	Très précoce	Très haute	Peu sensible	Assez peu sensible
SU ASTRID	D 2016	½ précoce	Courte	Peu sensible	Peu sensible
SU BENDIX (hybride)	D 2014	½ précoce	Moyen	Peu sensible	Peu sensible
SU FJORDSOON	2022	½ précoce à ½ tardif	Haute	Peu sensible	Peu sensible
SU KARLSOON	2022	Tardif	Moyen	Peu sensible	Peu sensible
SU NASRI (hybride)	D 2015	½ précoce	Moyen	Assez peu sensible	Peu sensible
SU PERFORMER (hybride)	D 2013	½ précoce	Moyen	Peu sensible	Assez résistant
SU PERSPECTIV	2021	Tardif	Courte	Assez sensible	Assez peu sensible

Fertilisation

Le seigle est **peu exigeant en phosphore et en potasse**. En sol pauvre, un apport de **50 unités** des deux éléments est conseillé. Dans les sols riches, des impasses sont possibles.

La méthode des bilans peut permettre d'apprécier la dose d'**azote** à apporter comme pour un blé, sur la base de 2,3 kg/q pour les besoins. Le fractionnement en 1 à 2 apports selon la dose totale est conseillé. Pour des doses de moins de 60 unités, un seul apport au stade épi 1 cm (fin mars) peut suffire.

Dose d'azote indicative pour un objectif de rendement de 60 q/ha

Sans apport organique	70
Apport occasionnel de fumier (4 ans et +)	50
Apport fréquent de fumier (20 T tous les 2 ans)	30

Désherbage

Le **seigle** est la céréale qui a le plus fort développement végétatif avec une forte capacité de tallage et donc, une aptitude à concurrencer les mauvaises herbes. Sur les parcelles propres, avec des semis précoces, la conduite sans désherbage est envisageable.

Certains produits ne sont pas homologués sur seigle en particulier les produits à base de chlortoluron (AUBAINE, LAUREAT, TOLURGAN 50 SC...).

En prélevée, les seuls produits utilisables sont : BATTLE DELTA, CENT 7, DEFI, HAUBAN, MAMUT et PROWL 400.

Un désherbage au printemps est préférable en fonction de la flore présente.

De nombreux produits sont homologués en particulier les antigaminées : AXIAL PRATIC, TRAXOS PRATIC ou les produits complets : ARCHIPEL, ABAK, LEVTO WG, HUSSARD OFF, OCTOGON et de nombreux anti-dicotylédones : ALLIE MAX SX, ALLIE STAR SX, BOFIX, ERGON, HARMONY M, PRIMUS.

En zone d'élevage, l'impasse sur le désherbage est souvent possible sinon un désherbage avec un anti-dicot au printemps (mars à mi-avril) est suffisant : ARDEUR (métsulfuron méthyl) 30 g.

Attention ALLIE EXPRESS et TROOPER ne sont pas homologués sur seigle.

Lutte contre les ravageurs

Le seigle est **très peu sensible** à la jaunisse nanisante transmise par les pucerons.

Le seigle est la céréale la plus appétante pour les limaces. Surveiller la levée et intervenir si nécessaire avec un anti-limace.

Lutte contre les maladies

Le seigle est très sensible aux rouilles (en particulier la rouille dispersée) et dans une moindre mesure à la rhynchosporiose et la septoriose. Traiter dès les premiers symptômes de rouille avec par exemple **BALMORA** (250 g/l de tébuconazole) 0,5 à 0,8 l/ha.

La culture peut être conduite sans fongicide. Ne pas

appliquer de fongicides pendant la période floraison-fécondation.

Le seigle est très sensible à l'ergot. Il n'existe pas de résistance variétale. Les traitements de semences et les fongicides ne sont pas efficaces. Les semis peu denses favorisent la maladie.

Lutte contre la verse

Une densité raisonnable et surtout une dose d'azote pas trop forte permettent d'éviter l'emploi d'un raccourcisseur. Si un critère de risque est présent, il est possible d'intervenir avec **PROTEG DC** 0,2 à 0,3 l/ha ou **MEDAX**

TOP 0,8 A 1 L ERPAL ou **ARVEST** 2 à 2,5 l/ha entre 1 nœud et apparition de la dernière feuille en évitant les fortes amplitudes thermiques.

Récolte

La maturité a lieu un peu après les blés. La production de paille est supérieure au triticale de 0,5 à 1 tonne/ha.

Le rendement grain est équivalent en terrain hydro-morphe mais nettement supérieur en sol séchant (+ 5 à + 10 %).

Action réalisée dans le cadre du programme régional de recherche & expérimentation en grandes cultures des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté avec le soutien financier de



Retrouvez la Fiche - Le point sur la réglementation phytosanitaires et le Bulletin de Santé du Végétal sur : <https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/>

Pour plus de précisions sur les produits et les matières actives se référer aux documents édités par la Chambre d'Agriculture BFC :
«Guide Cultures 2022-2023 - Partie 1 : Raisonner ses interventions d'automne»,
«Guide Cultures 2022-2023 - Partie 2 : Raisonner ses interventions de printemps»

Avant toute utilisation de produits phytopharmaceutiques, ne pas oublier de bien lire l'étiquette présente sur le produit.

Crédit photographique : Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

Rédaction : Equipe Grandes Cultures - Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire - 59 rue du 19 mars 1962 - CS 70610 71010 MACON CEDEX - Tél. 06 75 35 25 23